

adskedoù *Le mensuel de la ville de Lanester*

reflets



12. Intercommunalité

l'union fait la force

8-9. Lanester Access



18. Un avocatier lanestérien



24. Jean-Maxime





S. Cuisset

12-17. Partager un territoire



A. Comegas

10. Partager une recette

- projet prenant en compte les problématiques de développement durable
- information relative à la vie associative
- information concernant le schéma de développement numérique
- les informations concernant parfois un quartier bien précis de notre ville

+ d'infos sur lanester.com



F. Bertramin

24. Partager le terrain



DR

19-20. Partager une voiture

page n°251 à page

4-5. agenda

Le tour de vos sorties en un clin d'œil

6-9. en ville

Païement en ligne, atelier citoyen, Lanester Access

10. génération

La soupe à mémé

11. images

12-17 reportage

La communauté d'agglomération

18. zoom

Un avocatier

19-21. actions

Koolicar, radar pédagogique

22-24. bouger

Deizioù, week-end jazz à Vilar, service civique

25. pratique

26-27. tribune

é
dito



Thérèse THIÉRY
maire de Lanester

2015, agir pour Lanester

Dans un contexte économique et financier contraint, la ville de Lanester fait le choix d'une action cohérente et collective pour accompagner le territoire et ses habitants. Nous portons une vision ambitieuse et innovante au service de chacun et du vivre ensemble, pour poursuivre notre développement économique, social et environnemental.

A Lanester nous faisons le choix d'agir avec intelligence et pragmatisme. Nous sommes engagés dans une démarche prospective sur la durée. Nous construisons nos politiques dans le cadre de documents structurants pour anticiper les besoins de demain. Certains existent déjà comme l'Agenda 21 et d'autres sont en cours d'élaboration comme le Schéma du Développement Numérique, le Plan Stratégique de Fonctionnement ou encore le Schéma du Patrimoine Communal.

Ces documents nous permettront d'optimiser nos actions et nos ressources dans le temps afin de maîtriser la fiscalité communale, de maintenir notre niveau d'investissement et d'agir pour continuer à renforcer l'attractivité de Lanester.

Sur ce registre, un nouveau dispositif de prêt à taux zéro sera mis en place par la commune, le Lanester Access. Il viendra ainsi compléter celui mis en place par l'Agglomération. Il permettra par exemple de renforcer l'attractivité de la commune en apportant une aide aux jeunes ménages qui souhaitent acheter à Lanester.

C'est donc avec la volonté d'agir dès aujourd'hui pour continuer à construire notre ville que les élus majoritaires abordent cette nouvelle année.

Bonne et heureuse année
à tous,
Thérèse H.),

Mensuel édité par la Ville de Lanester
1 rue Louis Aragon - CS 20779
56607 Lanester Cedex
e-mail : reflets@ville-lanester.fr
02 97 76 81 81

reflets

Directrice de la publication
Thérèse Thiéry

Responsable de la rédaction
Yvon Jégoudé

Rédactrice en chef
Valérie Roch

Journaliste
Faustine Pognon

Ont collaboré à ce numéro
Richard Quéro, Guillaume Donias

Conception et mise en page
Dynamo +
Direction artistique : Denis Pichelin

Photo de couverture
S. Cuisset

Impression
La Mouette communication
Tirage à 12 440 exemplaires

Dépôt légal : à parution
I.S.S.N 168-1217



Imprimé sur du papier certifié PEFC
(issu de forêts gérées durablement)



médiathèque Elsa Triolet

Deiziu 2015
« Le littoral, un patrimoine en mouvement »
(Détails p.22)

Expositions

« Rivages »

Photographies du littoral par Pierre-Yves Nicolas (présent les samedis 31 janvier et 14 février à partir de 14h pour présenter son travail)

« L'érosion du littoral et archéologie » par la Délégation Bretagne du Conservatoire du Littoral. Pour en savoir plus sur l'évolution du trait de côte et ses vestiges archéologiques.

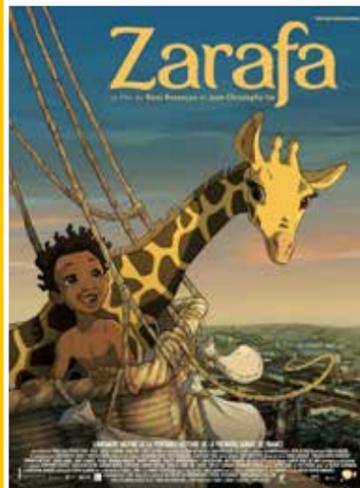
Projection de documentaires dans le hall

La mer, la pêche, le sport, les îles, les algues, la pollution, les dunes...

→ Du lundi 26 janvier au samedi 28 février - Hall de la médiathèque
Inauguration : samedi 7 février à 11h30

Animatek

« Zarafa »



de R. Bezançon / J-C. Lie (2012)
L'amitié indéfectible entre Zarafa, une girafe orpheline offerte en cadeau au roi de France, et Maki, un enfant bien décidé à la ramener sur sa terre natale, au péril de sa vie.

→ Samedi 17 janvier - 15h30 - Auditorium Tam-Tam - Dès 6 ans - Sur réservation

Lecture et découverte

Election du meilleur Manga 2014

Votez pour votre préféré parmi les nouveautés de la médiathèque en 2014.

→ Du 2 au 31 janvier 2015 - Espace manga. Résultats proclamés samedi 31 janvier à 16h.

Un café, une BD

→ Samedi 17 janvier - 10h-12h - Espace BD

Books & news

→ Vendredi 23 janvier - 17h - Mezzanine

Déambulation musicale

Un parcours au sein de la Médiathèque à la rencontre des élèves du Conservatoire Musique et Danse de Lanester : petits orchestres (vents et cordes), ensemble de flûtes, quatuor de saxophones, accordéons diatoniques...

→ Samedi 24 janvier - 14h

La boîte à lire

Rendez-vous littéraire

→ Vendredi 30 janvier - 17h30

Heure du conte

« Contes à marée basse »

Dans le cadre des Deizioù, les conteurs de Brocéliada proposeront des contes que la mer a bien voulu déposer sur la grève.

→ Mercredi 4 février - 17h
Auditorium Tam-Tam - dès 5 ans - réservation conseillée

Conférence

« Le Blavet, plusieurs millions d'années pour façonner notre environnement »

Par C. Decoud, professeur honoraire en géologie. L'histoire de notre littoral et du Blavet, un acteur particulièrement puissant dans notre région.

→ Samedi 7 février à 15h - Auditorium Tam-Tam

Médiathèque Elsa Triolet
Rue Jean-Paul Sartre
02 97 89 00 70
mediatheque@ville-lanester.fr
www.mediathèque.ville-lanester.fr

Espace Jean Vilar

Chanson
19h : Trève (Stéphanie Théobald)
Une femme chemine, elle semble glisser sur un lac glacé. Elle chante...

20h30 : Presque oui



Entre envolées lyriques et autodérision, "Presque oui" tisse, avec une infinie délicatesse un univers subtil et revigorant. Un véritable moment de bonheur partagé.

→ Jeudi 15 janvier
Tarifs : 15€, 12€, 9€, 5€
Encas servi entre les 2 spectacles

Théâtre

Nox

Le corps se dérobe, se multiplie, les objets s'inventent une vie... Une histoire sans parole, drôle et surréaliste, construite comme une traversée onirique où se succèdent illusions et surprises.

→ Dimanche 18 janvier - 17h
Tarifs : 15€, 12€, 9€, 5€
Spectacle familial à partir de 5 ans

Jeune public

Pierre à pierre



Grâce aux objets trouvés sur la plage (galets, boîtes de conserve, bouts de ficelle...), le comédien invente une histoire attendrissante, éveillant l'imagination des enfants et des grands. Un petit bijou, une histoire simple et sensible.

→ Vendredi 23 janvier à 9h30 & 10h30
Samedi 24 janvier à 11h
Dès 2 ans (durée : 30 mn) - tarif unique : 5€



1

2



Jazz

Duo Baptiste Trotignon - Minino Garay

Piano et percussions pour un concert généreux, ludique et accessible à tous (détails p.23).

→ Vendredi 30 janvier - 20h30
Tarifs : 18€, 15€, 12€, 5€

Duo Sylvain Luc - Daniel Mille

Un dialogue enflammé entre une guitare et un accordéon (détails p.23).

→ Samedi 31 janvier - 20h30
Tarifs : 18€, 15€, 12€, 5€

Théâtre

« Mais n'te promène donc pas toute nue »

de Georges Feydeau
Le député Ventroux aspire à devenir président de la république et s'efforce de donner de lui une image irréprochable, mais il voit sa carrière ébranlée par les « imprudences » de son épouse. L'excellence de Feydeau dans une mise en scène au rythme soutenu, simplement ponctuée par les explosions de rire des spectateurs.

→ Vendredi 6 et samedi 7 février - 20h30
Tarifs : 15€, 12€, 9€, 5€

Espace Jean Vilar
Place Delaune
02 97 76 01 47
espace.jeanvilar@ville-lanester.fr



3

Animations Abadennoù

Galette des rois

Association « A la croisée des chemins »

Samedi 10 janvier
Maison de quartier « Les Lavois », 16h

Concert

Harmonie municipale
Samedi 10 janvier
Espace J. Vilar, 20h30

Galette des rois

AFM Téléthon
Dimanche 11 janvier
Salle Pierre François

Galette des rois + loto

Les enfants du Plessis
Dimanche 11 janvier
10 Bis Rue 3 Frères le Bouard

Stage de danse

Duo danse découverte
Samedi 17 janvier
Salle Delaune, 19h

Troc et puces

Organisé par Lorient Sports
Dimanche 18 janvier
Parc des expositions, 9h-18h

Conférence

« Les oiseaux de nos jardins »
LPO et Fleurir Lanester
Mardi 20 janvier
Auditorium Tam-Tam (médiathèque), 18h

Galette des rois

CLCV UL
Mardi 20 janvier
Maison des associations, 16h30

Audition multi-instruments

Kabanamuzik
Samedi 24 et samedi 31 janvier
Auditorium Tam-Tam (médiathèque)
14h

Conférence

« Le noms des lieux en Bretagne par leur histoire »
Korollerien Ar Skorv
Mardi 27 janvier
Auditorium Tam-Tam (médiathèque), 14h

Thé dansant

Club de l'amitié
Mardi 3 février
Salle Delaune, 14h

Festival de la jeunesse

Contest chorégraphique
Dimanche 8 février
Espace J. Vilar (am)

Troc et puces

Apel St Joseph du Plessis
Dimanche 8 février
Salle Delaune, 8h

Sport Sport

Samedis découverte de la piste

Avenir Cycliste Lanester 56
Samedi 10 et samedi 24 janvier
FINALE : Samedi 7 février
Anneau cycliste Gérard Le Maguer, 14h

Tournoi de badminton

FLL
Dimanche 11 janvier
Gymnases J. Zay et Léo Lagrange

Tournoi de tennis « Ladys »

FLL (phase finale 1ère série)
Samedi 7 et dimanche 8 février
Espace Jo Hoher

Expositions Diskouezadegoù

« Esprit de papier »

Masae Robo
Jusqu'au 24 janvier 2015
Galerie La Rotonde, Hôtel de Ville

Vous souhaitez annoncer un événement ?
Formulaire en ligne sur

www.lanester.com

PAIEMENT EN LIGNE

Qu'est-ce qui est pratique, rapide, sécurisé et gratuit alors que c'est payant ? Le paiement en ligne de vos factures sur le site Internet www.lanester.com



c'est réglé !

Paet eo !

Recevoir et payer ses factures ne fait pas partie des tâches les plus agréables à effectuer. Alors pourquoi ne pas y passer le moins de temps possible ? Depuis juillet 2013, date de sa mise en service, le paiement en ligne a permis d'économiser du papier, des enveloppes, des timbres, donc de l'argent et du temps. En quelques clics et en toute sécurité, c'est réglé. Plus besoin de fouiller dans la papperasse pour retrouver la facture du mois dernier. Tout est

conservé dans votre « espace famille ». Ce service en ligne n'est que les prémices de ce qui nous attend, alors autant prendre le pli dès aujourd'hui et s'habituer à cliquer. La Ville réfléchit à un Schéma de Développement du Numérique et proposera de plus en plus de services dématérialisés. 266 Lanestériens ont déjà adhéré à cette démarche de développement durable qui s'inscrit dans l'air du temps. Ils ne reçoivent plus de factures papier et paient leurs factures en ligne. Vanessa et Marie-José nous disent pourquoi...

Ils l'ont fait !

Vanessa « J'étais l'une des premières à utiliser le service de paiement pour la cantine et la garderie. J'ai fait partie des personnes qui ont testé le service. Je le trouve très pratique. On peut payer en ligne, ce qui évite de se déplacer jusqu'à l'Hôtel de Ville. »

Marie-José « Je suis une fidèle depuis la mise en place de ce service, c'est tellement plus simple, et du coup j'ai beaucoup moins de retard dans le paiement des factures. Quand on a un planning quotidien assez chargé, on prévoit de passer à la régie pour effectuer le paiement, malheureusement on ne trouve pas de place pour se garer ou au dernier moment on a un imprévu, du coup on remet ça au lendemain, mais comme on ne l'a pas noté, on l'oublie de nouveau... C'est aussi le cas pour les inscriptions dans les centres de vacances, pour les séjours à la neige... bref, c'est le bonheur des gens mal organisés. Ce n'est pas du tout un refus de côtoyer les personnes qui travaillent dans le service, elles sont toutes très sympathiques et serviables. »

Convaincu ? Il ne vous reste plus qu'à vous connecter à l'espace famille pour payer vos factures en ligne et vous abonner à la facture électronique pour ne plus recevoir d'exemplaire papier. Cet espace vous permet également de consulter les inscriptions disponibles pour chaque membre de votre famille, vous préinscrire, consulter l'historique détaillé de vos activités, consulter des informations et des rappels personnalisés et demander des attestations fiscales et de présence. Et tout cela à portée de doigt !

Pour obtenir **GRATUITEMENT** votre identifiant de connexion et votre mot de passe, récupérez les identifiants **SUR VOS FACTURES** (code famille et mot de passe) ou faites-en la demande par mail à l'adresse **SERVICE-DES-REGIES@VILLE-LANESTER.FR**

DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

bouillonnement citoyen

Zoom sur l'atelier citoyen, un dispositif participatif novateur. 16 volontaires cogitent et se projettent en 2048 sur le thème de l'année : le numérique.

Participer à la vie de la cité, une belle idée pas toujours facile à mettre en œuvre. Toucher un nouveau public, faciliter la participation et la rendre plus efficace, tels sont les objectifs de la nouvelle charte de la démocratie participative. Celle-ci prévoit de nouveaux dispositifs de concertation tels que les assemblées de quartier, un cycle de concertation thématique annuel et un atelier citoyen.

Futuriste

Cette nouvelle formule s'inspire des « ateliers du futur » qui travaillent sur la temporalité « passé, présent et futur ». L'idée est de dresser une frise temporelle partant des années 60 jusqu'en 2048 pour balayer les évolutions numériques et tracer le chemin qui mènera au futur souhaité. Entre novembre et janvier, le groupe se retrouve quatre fois pour réfléchir de façon globale à ce que pourrait être le développement du numérique à Lanester. L'idée est de dessiner les grandes lignes, de donner un contour au futur Schéma de Développement Numérique et de proposer des actions.

Novateur

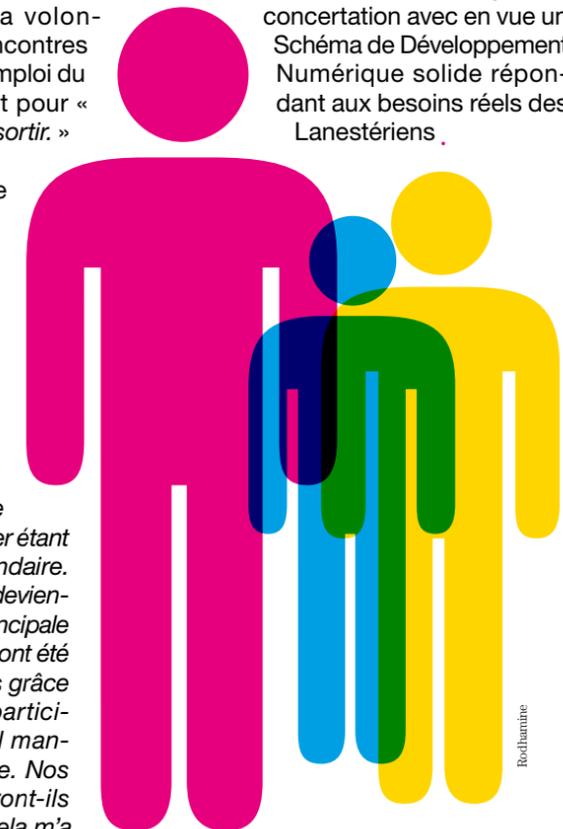
La formule est novatrice dans la constitution du groupe ainsi que dans le déroulement de l'atelier. Parmi les 16 participants, trois d'entre eux ont été tirés au sort sur les listes électorales. Cela a permis d'inviter directement des personnes qui ne viennent pas aux réunions publiques, parce qu'elles n'osent pas ou pensent que ce n'est pas pour elles. C'est le cas de Jean-Michel. Lanestérien depuis 20 ans, il n'avait jamais participé à un dis-

positif participatif. Quand il a reçu l'invitation, il s'est dit que c'était une occasion de connaître des gens. « J'ai trouvé que c'était sympa de discuter avec différentes générations. Chacun a pu dire son ressenti. Par contre, c'est dommage qu'il n'y ait pas un panel plus large avec un peu plus de jeunes. » Père de famille et sportif assidu, Jean-Michel participera volontiers aux autres rencontres citoyennes si son emploi du temps le lui permet pour « voir ce qui va en ressortir. »

Edith a décidé de participer car « je me sens responsable de mon avenir par mes choix. Je souhaite donc être informée des projets et donner mon avis sur les priorités souhaitables. C'est ma première participation par manque de disponibilité, Lanester étant ma résidence secondaire. Si tout va bien, elle deviendra ma résidence principale en 2015. Les débats ont été passionnés et variés grâce à la diversité des participants, cependant il manquait de la jeunesse. Nos souhaits conviendront-ils aux plus jeunes ? Cela m'a été agréable d'échanger avec d'autres Lanestériens et d'avoir fait travailler ma mémoire sur des faits de 30 ans. J'attends de cet atelier une prise en compte effective des souhaits que nous formulerons, par exemple une imprimante 3D au Cyberlan. »

Huis-clos

Quatre séances ont lieu en « huis clos » en présence de deux animateurs de la Ville et sans élus. Ces derniers viendront écouter les propositions le 17 janvier, lors de la dernière rencontre citoyenne. En février, les participants présenteront leurs travaux lors d'une réunion de bilan de l'ensemble du cycle de concertation avec en vue un Schéma de Développement Numérique solide répondant aux besoins réels des Lanestériens.



A VOS CLAVIERS ! La nouvelle étape du cycle de concertation est en ligne sur le site Internet. **UN QUESTIONNAIRE VOUS ATTEND.** Dites-nous quelles sont les priorités parmi de nombreuses propositions pour le **DÉVELOPPEMENT DU NUMÉRIQUE À LANESTER**

Lanester Access



Collectif Les Amandiers des Vergers de Lann Gazec

Lanester Access est une nouvelle prime d'accès à la propriété. Un prêt à taux zéro pour la première acquisition d'un logement neuf.

Devenir propriétaire d'un logement, une belle aventure certes mais souvent un long chemin ponctué de démarches, de rebondissements, d'obstacles mais aussi d'aides précieuses...

La Ville de Lanester participe à la construction de projets immobiliers pour attirer de nouveaux habitants et dynamiser son territoire. Le nouveau dispositif « Lanester Access » entend faciliter la première acquisition d'un logement neuf. Ce dispositif intervient dans un contexte où le coût de l'habitat ancien est en baisse donc plus accessible, tandis que celui de l'habitat neuf constitue un obstacle à l'accès pour certains ménages, notamment les jeunes.

Depuis quelques années, Lorient Agglomération a mis en place le « Prêt Prim'access » pour les primo-accédants pour des logements neufs et anciens. « Lanester access » est une aide complémentaire adaptée aux particularités de la commune. Les deux dispositifs sont cumulables

et attribués selon des critères.

Conditions

L'aide financière est versée directement aux organismes bancaires partenaires qui octroient un prêt de 15 000€ à taux zéro pour le financement de logements neufs (appartements ou maisons). Il est proposé aux primo-accédants, c'est-à-dire aux personnes n'étant pas propriétaires de leur résidence principale depuis au moins 2 ans. Le niveau de ressources du ménage doit être inférieur ou égal au plafond du Prêt Social Location Accession (PSLA). Un des acquéreurs doit avoir moins de 40 ans, ceci afin de favoriser les familles.

Surfaces

Concernant le logement, sa superficie habitable doit être supérieure à 60 m² et le prix plafond de la construction doit s'élever à 2400 €/m² TTC (hors parking ou garage). Pour les pavillons, le terrain doit être inférieur ou égal à 450 m² avec un prix plafond de 140 €/m² (TTC).

LA LOCATION-ACCESSION, C'EST QUOI ? La location-accession à la propriété permet de **DEVENIR PROPRIÉTAIRE** d'un logement neuf **APRÈS UNE PÉRIODE EN TANT QUE LOCATAIRE**. Le vendeur, qui sera d'abord le bailleur, est un opérateur (organisme HLM, promoteur privé,...) qui utilise le **PRÊT SOCIAL DE LOCATION-ACCESSION (PSLA)** pour financer la construction ou l'acquisition du logement. Ce prêt est assorti d'**AVANTAGES FISCAUX** et ouvre droit à l'**AIDE PERSONNALISÉE AU LOGEMENT (APL)** que vous soyez locataire ou propriétaire.

Zoom sur les projets immobiliers en cours

Plusieurs projets immobiliers sont en cours ou terminés. Maison individuelle, appartement en collectif de différentes tailles, l'offre est large.

LES JARDINS DE Kerdano
(LB Habitat/Le Logis Breton/Groupe ARC)

102 logements en accession sur l'ancien site des serres municipales, au bord du Scorff face au Parc à bois.

- 92 appartements
- 10 pavillons



Les jardins d'Aïda

LES JARDINS D'AÏDA
(LB Habitat/ Le Logis Breton)

Dans le quartier de Kergreis

- 13 maisons individuelles en location-accession avec jardin privatif et garage attenant.

LE PANORAMIC (Espacil)
Avenue Billoux, en plein cœur de ville

- 54 appartements de 2 à 4 pièces dont 40 en accession (libre ou location accession).



Collectif Les Cerisiers des Vergers de Lann Gazec

LES VERGERS DE LANN GAZEC
(Espacil)

Le site de Lann Gazec accueillera à terme 141 logements dont 27 à construire sur lots libres.

- 75 appartements avec garages ou parking en accession (libre ou location-accession) répartis en plusieurs petits collectifs.

RÉSIDENCE BROSSOLETTE
(BSH)

Rue Brossolette

- 2 pavillons en accession.



Résidence Brossolette

Plus d'infos sur les aides :

- ADIL du Morbihan
2 Boulevard Franchet d'Esperey
0 820 201 203
- Espace Info Habitat
<http://eih.lorient-agglo.fr/>
0 800 100 601

Plus d'infos sur les projets immobiliers :

- Espacil
1 avenue Pierre Mendès France à Lanester
02 97 76 97 61
- Groupe LB Habitat
Le Foyer d'Armor
21 rue Jules Legrand à Lorient - 02 97 64 22 70
- Le Logis Breton
15 Bd général Leclerc à Lorient - 02 97 21 47 28
- BSH
7 avenue Billoux à Lanester - 02 97 43 82 00
- Primo 56 service promotion
02 97 40 22 99
- Groupe ARC
1, rue Geneviève de Gaulle-Anthonioz, CS 40832, 35208 Rennes cedex 2 - 02 99 86 13 86

La soupe à mémé

Quand les enfants du centre de loisirs de Penn Mané rencontrent les résidents de l'EHPAD Jean Le Coutaller autour d'une recette de saison...

Jobs d'été

Pour les vacances de juillet et août, la mairie de Lanester recrute des jeunes titulaires du Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (BAFA). Pour les jeunes de 17 ans, il faut avoir suivi le stage de formation BAFA avant le 6 juillet 2015, et pour août le stage doit être fait avant fin juillet. Intéressé ? Envoyez-nous une lettre de motivation à l'attention de Madame le Maire en y joignant les photocopies des diplômes (BAFA, surveillant de baignade, AFPS...) ou les attestations d'inscription en formation.

Dépôt des candidatures avant le vendredi 20 février 2015.
Renseignements : Direction loisirs enfance - 02 97 76 81 90

Appel aux soixanténaires

Vous êtes né en 1953, 1954, 1955 ? Une soirée dansante, ça vous tente ? Afin d'envisager cet événement, une première rencontre est proposée mardi 27 janvier à 20h au café Marco (6, rue Jules Guesde).

breizh!

Galv d'an dud tri-ugent vlez

Ganet e oac'h e 1953, 1954, 1955 ? Kontant e vehed'h da zont d'un dañsdeg noz ? Evit gwelet penaos aozñ an abadenn-se e kinnigomp lakaat un emgav kentañ d'ar Meurzh 27 a viz Genver, da 8 eur noz, er c'hafedi Marco (6, straed Jules Guesde).



A. Courjais

L'EHPAD Jean Le Coutaller offre un lieu calme et paisible destiné principalement aux personnes âgées dépendantes. Chaque semaine, les résidents qui le souhaitent se retrouvent pour préparer une soupe servie le soir même au dîner. « Ce moment convivial est aussi nécessaire car il représente pour eux un repère à la fois temporel et spatial dans un espace rassurant de la résidence » explique Michel, l'animateur de l'EHPAD. Une fois par mois, cet atelier devient « la soupe à mémé » avec la visite d'un petit groupe d'enfants (âgés de 4 à 5 ans) du centre de loisirs de Penn Mané venu partager ce moment avec eux...

Au travail

Tous confortablement installés autour des tables, et après une distribution de gel main désinfectant, tout le monde s'y met : distribution d'ustensiles, de pommes de terre et de panais à éplucher. L'activité n'a

rien d'une corvée. Dans une joyeuse ambiance, c'est au contraire une expérience nouvelle appréciée des enfants. Au fil de la séance, d'autres résidents s'invitent et s'installent. « Regardez : Jean s'est endormi ! », signale le petit Ennerick au sujet de son voisin senior, qui rouvre aussitôt l'œil. « Mais non, j'ai fait une blague ! »

En chantant

L'animateur emmène ensuite les légumes en cuisine. Seul, car le protocole d'hygiène très strict n'y permet pas l'accès au groupe. « On chante une chanson ? » Spontanément, les enfants entonnent un « petit papa Noël » repris en chœur par leurs aînés. Jean enchaîne avec un chant en breton devant un auditoire captivé. Après un goûter bien mérité, il est déjà l'heure pour les enfants de rentrer. Mais ils reviendront très bientôt pour le grand goûter de Noël... Un nouveau rendez-vous qui ravira une fois encore petits et grands.

Noël à Lanester

(crédit D. Pascal)

On prépare les décorations lors de l'atelier de Masé Robo à la médiathèque ↓



On achète ses cadeaux au Marché des créateurs ↓



↑ On danse avant l'heure lors du fest deiz

Alors que l'agglomération a investi sa nouvelle maison en fin d'année 2014 et que les intercommunalités sont de plus en plus présentes dans le paysage démocratique, « reflets » se penche sur son territoire et fait le tour de Lorient Agglomération.



La commune reste la collectivité de proximité par excellence mais Lorient Agglomération, dont fait partie Lanester, assure également des services de proximité et met en place des politiques qui touchent de près les Lanestériens. Mais de quoi parle-t-on quand on parle de Lorient Agglomération ? Il s'agit d'une communauté d'agglomération, une forme d'intercommunalité qui regroupe plusieurs communes formant un ensemble de plus de 50 000 habitants d'un seul tenant et sans enclave autour d'une commune centre (ici Lorient) de plus de 15 000 habitants. L'agglomération lorientaise rassemble 205 000 habitants. C'est la troisième aire urbaine régionale après Rennes et Brest. Depuis le 1^{er} janvier 2014, les 36 700 communes françaises font partie d'une intercommunalité, de types différents en fonction de leur taille (communauté de communes, agglomérations urbaines ou encore futures métropoles). Elles s'associent en vue d'élaborer et de conduire un projet commun de développement urbain et d'aménagement du territoire.

Bassin de vie

Qu'elles soient rurales, urbaines, maritimes, les communes n'offrent pas les mêmes visages, les mêmes activités ni les mêmes possibilités. C'est cette diversité qui fait la richesse de notre territoire. On

habite une commune mais l'on vit sur un territoire, d'où l'expression « bassin de vie ». Nous sommes tous amenés à nous déplacer pour profiter de ce qu'offrent les villes et villages alentour en termes d'espaces naturels, de loisirs, d'équipements... Les frontières communales n'ont donc pas toujours de sens quand il s'agit de déplacements, de développement durable, d'usage de l'eau, de tourisme... L'intercommunalité est une approche décloisonnée du territoire, une démarche collective et solidaire entre les différentes communes et leurs habitants.

La réforme territoriale actuellement en cours a pour but de simplifier le « mille feuille administratif ». Elle prévoit de renforcer le rôle des intercommunalités pour plus de visibilité et d'efficacité. Cela permettrait une meilleure répartition des compétences entre les différentes collectivités territoriales (conseil général, conseil régional, communes, intercommunalités) et une mutualisation des moyens matériels et humains.

Nouveautés

Le changement est déjà en cours. En 2012, Lorient Agglomération est passée de 19 à 25 communes en intégrant la communauté de communes de Plouay. Lors des dernières élections municipales, les citoyens ont, pour la première fois, élu leurs conseillers communautaires. Ces élections au suffrage universel direct apportent une meilleure visibilité aux administrés et plus de légitimité aux élus auparavant désignés par les conseils municipaux. Dans la même veine, le nombre de conseillers communautaires et des vice-présidents a diminué et la parité a été introduite. Petit à petit, ces changements construisent une conscience intercommunale.

La nouvelle maison de l'agglomération (ouverte au public) donne corps à cette conscience en plein devenir (page 17).

l'union fait la force

à votre service

7 ÉLUS LANESTÉRIENS **THÉRÈSE THIÉRY** : 1^{re} vice-présidente, chargée de l'enseignement supérieur, de la recherche, de l'innovation et de la société numérique. **MYRIANNE COCHÉ** : 1^{re} adjointe au maire de Lanester, conseillère déléguée, commission d'appel d'offres. **MEMBRES DU CONSEIL** : **OLIVIER LE MAUR**, **ALAIN L'HENORET**, **MORGANE HEMON**, **PASCAL FLEGEAU**, **JOËL IZAR**.

Lorient Agglomération possède des compétences obligatoires, optionnelles et facultatives qui se traduisent par des projets et services publics dont les Lanestériens bénéficient au quotidien.

Certains services publics rendus aux Lanestériens émanent de la communauté d'agglomération, ils sont donc « communautaires » et partagés entre les 25 communes membres. En effet, chaque commune ne peut pas toujours avoir ses propres équipements, son propre réseau de transport ou de gestion déchets.

Le fonctionnement de Lorient Agglomération est similaire à celui d'une commune dans son organisation. Lorient Agglomération est présidée par Norbert Métairie, maire de Lorient. Elle compte 13 vice-présidents chargés d'un domaine particulier (habitat, économie, environnement, politique de l'eau...) et 5 conseillers délégués. Ils forment l'exécutif, appelé bureau communautaire. Ce dernier examine les dossiers en amont du conseil et prend des décisions sur la vie courante de l'institution. L'assemblée complète (66 conseillers) se réunit 6 à 8 fois par an et forme le conseil communautaire installé le 25 avril 2014 pour une durée de six ans. La collectivité exerce 4 compétences obligatoires, 5 optionnelles et 7 facultatives dans des domaines variés.

Certains projets d'aménagement du territoire lanestérien et services publics quotidiens sont du ressort de la Communauté d'Agglomération. Le développement économique et la protection de l'environnement sont les domaines dans lesquels les actions menées sont les plus diversifiées. L'aménagement de l'espace,

l'organisation des déplacements et des transports collectifs se construit à l'échelle de l'agglomération et non de la commune. Voici deux exemples d'actions communautaires réalisées et à venir sur le territoire lanestérien. En 2012, Lorient Agglomération a participé aux aménagements liés à l'installation de l'entreprise Capitaine Houat dans la zone d'intérêt communautaire du Rohu. Dans le cadre de la révision du Plan de Déplacement Urbain, la Ville souhaite améliorer le réseau de bus pour faciliter l'accès à la zone de Manébos et à certains quartiers.

Efficace et durable

Pour mieux comprendre l'action de Lorient Agglomération, zoom sur la compétence environnementale, un service public qui a fait ses preuves. La gestion des déchets via le tri sélectif constitue un des services de proximité dont bénéficient tous les habitants du territoire. Au-delà de l'aspect pratique, cette gestion intercommunale participe à la mise en œuvre d'une politique de développement durable. Depuis deux ans, Lorient Agglomération fait partie des rares collectivités dont les résultats sont déjà conformes aux objectifs 2015 du Grenelle de l'environnement. Tout est fait pour que le tri commence à la maison et se poursuive dans les déchèteries. Lorient Agglomération a fait le choix du recyclage maximal et s'est dotée d'équipements modernes et respectueux de l'environnement. Le contenu des poubelles vertes est envoyé à l'unité de compostage à

Caudan pour être transformé en compost. Le contenu des poubelles jaunes est envoyé au centre de tri de Lann-Sevelin à Caudan, celui des poubelles bleues (déchets ménagers résiduels) à l'unité de stabilisation à Caudan.

Les "déchets ultimes" que l'on ne peut pas recycler sont enfouis au centre de stockage de Kermat à Inzinzac-Lochrist. A la technique de l'incinération, Lorient Agglomération a préféré un nouveau procédé pour les traiter : la stabilisation. Cette technique consiste à broyer, malaxer, et retourner les déchets pendant 5 semaines dans un tunnel fermé afin d'obtenir un produit dégradé de sa matière organique, qui ne rejette pratiquement plus de jus (lixiviats) ni de biogaz (méthane). Le déchet ultime ainsi formé sera enfoui.

Le coût des déchets

La construction de ces équipements et l'achat de conteneurs, de camions-bennes neufs, représentent un investissement de 34 millions d'euros pour la collectivité. Le financement de la gestion des déchets est assuré par la taxe d'enlèvement des ordures ménagères prélevée par Lorient Agglomération auprès des habitants.

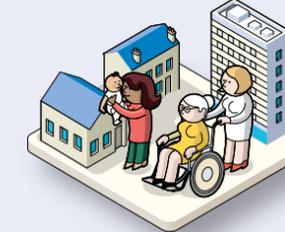
Compétences obligatoires



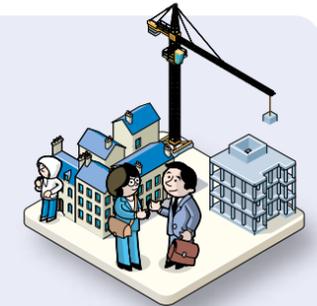
Développement économique
• Création, aménagement et gestion de zones d'activité économique
• Actions de développement maritime et touristique



Aménagement de l'espace
• Transports collectifs urbains et Plan de déplacements urbains (PDU)
• Réserves foncières et zones d'aménagement concerté
• Schéma de cohérence territoriale



Cohésion sociale
• Programme local de l'habitat
• Les politiques et actions de logement notamment de logement social



Politique de la ville
• Développement urbain, développement local et d'insertion économique et social

Compétences optionnelles



Environnement et cadre de vie
• Collecte, le traitement et la valorisation des déchets
• Protection des espaces naturels
• Participation à la protection des vallées du Scorff et du Blavet, de la rade et du littoral.
• Mise en œuvre d'un agenda 21



Eau et assainissement
• Production d'eau potable, traitement des eaux usées.
• Gestion intégrée de l'eau (protection des eaux de rivière et de surface)

Autres compétences

- Développement de l'enseignement supérieur, de la recherche et du transfert de technologie
- Promotion du Pays de Lorient et relations avec l'Union européenne
- Développement des nouvelles technologies
- Chenil - fourrière
- Surveillance des zones de baignade
- Accueil des gens du voyage



Comme à la maison

L'exposition « Mon agglomération et moi », visible à la Maison de l'Agglomération, conçue comme une maison de 300m², présente les services rendus au quotidien par l'intercommunalité. Les habitants passent de pièce en pièce. A table dans la cuisine, on parle alimentation pour évoquer le soutien aux circuits courts et aux filières locales jusqu'à la collecte et le traitement des déchets. Face au miroir de la salle de bains, on comprend mieux d'où vient et où va l'eau. Dans le bureau, on parle boulot. Il est question de l'aide au développement économique et à l'emploi pour les personnes en difficulté, mais aussi des filières économiques fortes du Pays de Lorient : nautisme, construction navale, économie sociale et solidaire. Un petit tour au garage nous rappelle que les déplacements et les transports sont au cœur de l'agglomération. Quant à la chambre d'ado (rangée), elle évoque le soutien à l'enseignement supérieur, la recherche ainsi que les laboratoires porteurs de projets innovants ou encore le déploiement de la fibre optique qui apporte souplesse et rapidité à la diffusion du savoir.

Mon agglomération et moi - Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30 - Entrée libre.



Le projet de la future gare

plus loin

Dépassons les frontières communales à la découverte des projets intercommunaux et pénétrons à l'intérieur de la Maison de l'Agglomération.

Impossible d'établir une liste exhaustive des projets intercommunaux. Voici donc un florilège des nouveautés à venir dans différents domaines urbains, maritimes, culturels, naturels, environnementaux...

Coté transports, ça bouge. Tout est fait pour favoriser les déplacements doux et nous invite à explorer les richesses au-delà de nos frontières communales. Le Triskell 2 prolongera le réseau bus vers les communes de Ploemeur et de Quéven. Ainsi, des axes parfois trop routiers seront transformés en espaces urbains de qualité et accessibles. Les carrefours les plus importants et stratégiques seront réaménagés afin de favoriser les déplacements doux, vélos et piétons. Cette redistribution de l'espace public sera l'occasion de repenser la place de la voiture sur la base d'études de circulation et des besoins de stationnement, en lien avec les communes et les habitants. Le projet phare qui débutera cette

année est le pôle d'échanges avec en son cœur, la nouvelle gare prévue en 2017 afin d'accueillir un nombre croissant de passagers, lié à l'arrivée du TGV en 2017 et l'augmentation du trafic TER.

Le nouveau bâtiment sera situé de l'autre côté des rails par rapport à la gare actuelle et donnera directement sur le centre-ville de Lorient. Devant, un grand parvis constituera le cœur du pôle d'échanges regroupant tous les modes de transport : Triskell, gare routière, stations de taxis et de vélos, accès piétons aux parkings et aux rues adjacentes.

À l'eau
L'identité maritime du territoire est un atout largement mis en valeur pour les « locaux » comme pour les visiteurs. Ainsi, la muséographie de la Cité de la Voile Eric Tabarly sera renouvelée. Le parcours, plus ludique et interactif, traitera uniquement de la voile moderne. Il sera une vitrine du pôle course au large et des savoir-faire locaux. Le bâti-

ment K2 de la BSM accueillera les studios de répétition de la MAPL et une salle de musiques actuelles. Le centre nautique de Kerguelen à Larmor-Plage, 1^{ère} école de voile française, fera peau neuve et l'extension du port de Guidel sera achevée.

À la pointe
Nouveauté dans le paysage du développement durable, une recyclerie verra le jour au printemps 2015 avec une structure porteuse issue de l'économie sociale et solidaire. Concernant, la gestion des déchets, les travaux d'extension du site d'enfouissement de Kermat à Inzinzac-Lochrist débiteront. La modernisation du centre de tri de Lann Sévelin sera finalisée en avril 2015 pour étendre les consignes de tri sur l'ensemble du territoire et améliorer les conditions de travail du personnel. Au quotidien, cela se traduit par un tri hyper sélectif. En effet, trier ses pots de yaourts, un privilège qui n'est pas donné à tout le monde...

viens à la maison

Inaugurée en octobre dernier, la Maison de l'Agglomération affiche sa mission intercommunale : accueillir tous les publics et œuvrer pour le territoire.



sur 600m², une chaudière au bois et une au gaz qui servira uniquement en appoint. 50% des besoins énergétiques sont couverts par des énergies renouvelables. L'enveloppe vitrée à écailles vertes et bleues crée un espace tampon qui permet la circulation de l'air. Cette conception permet une maîtrise de l'apport solaire l'été et des déperditions l'hiver. Chaque façade optimise l'éclairage naturel. Les architectes Jean De Giacinto et Duncan Lewis ont voulu créer « un bâtiment de proue face à la rade qui se veut facilement repérable et à vocation rayonnante ». Deux scénographies ont été créées par Anne-Flore Labrunie. Des balises rouges s'allument de 20h à 24h, donnant au site la portée symbolique du phare. De 24h à 4h, le bleu prend la relève rappelant la mer ou le ciel par temps clair. De jour comme de nuit, le bâtiment restera entouré de bleu.

Le futur quartier du Péristyle

« UN BÂTIMENT DE PROUE FACE À LA RADE QUI SE VEUT FACILEMENT REPÉRABLE »

Situé dans le quartier du Péristyle, ce nouveau bâtiment regroupe les principaux services de l'intercommunalité, auparavant dispersés sur huit sites, facilitant ainsi le travail des agents, rationalisant les coûts et mutualisant les moyens. Premier bâtiment d'un quartier en devenir, il s'inscrit dans le projet d'un territoire durable. Il est en effet construit selon des critères qualitatifs et environnementaux dans un quartier qui privilégiera les circulations douces. Ce quartier historique associera habitats, commerces, services et espaces publics. Ainsi, la Communauté d'Agglomération fera partie intégrante de l'environnement quotidien des habitants, une façon de rendre visible et accessible les services

publics intercommunaux. Le bâtiment comprend d'ailleurs des espaces dédiés au public : un restaurant (ouverture au 2nd semestre 2015), un auditorium, une salle d'exposition et une terrasse couverte et ouverte sur la rade. La salle d'exposition de 327m² accueillera régulièrement des expositions temporaires sur le territoire et les compétences intercommunales. Cette maison accompagne la montée en puissance de la citoyenneté communautaire.

Architecture durable
L'architecture de la Maison de l'Agglomération répond aux préoccupations d'un urbanisme durable. Elle est de haute qualité environnementale et énergétiquement performante avec des panneaux photovoltaïques

- Accueil**
Maison de l'Agglomération, quai du Péristyle à Lorient
02 90 74 71 00
Accueil service eau – assainissement :
Lundi de 8h30 à 17h, mardi au jeudi de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h et vendredi de 8h30 à 16h30
Pour toutes les questions relatives aux déchets, à l'habitat et à l'eau, composer le 0 800 100 601
- Accès**
· En bus : la ligne 5, qui dessert l'hôpital, est prolongée jusqu'au pied du bâtiment. Lignes 2, 10 et 20 : arrêt Quai des Indes.
Toutes lignes : arrêt Fauoëdic
· A pied ou à vélo : par la porte Gabriel ou par la promenade des Indes le long du port de plaisance
· En voiture : stationnement limité zone bleue pour les visiteurs.

Plus d'infos sur www.lorient-agglo.fr

AVOCATIER

Baie tropicale

Connaissez-vous l'histoire du nom de l'avocat (le fruit) ? Saviez-vous que ce fruit qui ne pousse normalement qu'en régions tropicale et méditerranéenne a élu domicile pour la 1ère fois, à notre connaissance, cette année dans un jardin lanestérien ? Cocktail biologique de culture générale ...

Un matin de septembre, M. Robic s'apprête à enlever de son jardin un arbuste pour faire de la place à ses fruitiers, quand il remarque un avocat au sol. « Qui a bien pu lancer un avocat dans le jardin ? » se demande-t-il, interloqué avant de lever les yeux et de découvrir dans cet arbuste qu'il croyait stérile une bonne centaine de ces fruits tropicaux... L'exercice de la science-fiction est en vogue à Lanester. En effet, la concertation sur le numérique amène les Lanestériens à se projeter en 2048. Mais il s'agit là d'une anecdote tout ce qu'il y a de plus vrai. L'occasion d'une petite leçon de choses. Non, les avocats ne poussent pas par trois dans des filets en plastique noir. Oui, l'avocatier est un arbuste et l'avocat un fruit, une baie qui pousse dessus.



La culture de l'avocat, futur économique de Lanester ?

Origine indienne

L'avocat est originaire du Mexique. On sait qu'il était déjà consommé en Amérique du Sud il y a 8000 ans. Son nom est d'ailleurs un témoin de son origine : le nom « avocat » lui a été attribué en français en raison de son homonymie avec l'espagnol aguacate. Le mot espagnol est lui-même une évolution de l'appellation ahuacatl en indien nahuatl, langue parlée par les Aztèques et principale langue indigène du Mexique.

Culture d'avocats

Vous avez peut-être déjà essayé de faire germer un noyau d'avocat (qui n'en est d'ailleurs pas un car il entre biologiquement dans la catégorie

des pépins. Une expérience qui passionne les enfants. On fait reposer le fondement du noyau dans l'eau en maintenant la plus grande partie émergée grâce à des allumettes fichées dedans et en appui sur les bords du récipient. Rapidement lui poussent des racines puis un arbuste, en plus petit, semblable à celui que M. Robic a trouvé dans son jardin. Vous pourrez maintenant essayer de le planter dans votre jardin ! Qui sait, peut-être le changement climatique rendra-t-il célèbres les avocats de Lanester...

EXCÈS DE VITESSE

Difonnoc'h mar plij ! Pas si vite !

Afin d'inciter au respect des limites de vitesse, la mise en place du radar pédagogique sera désormais suivie de contrôles effectués par la Police Nationale à partir de janvier.

Depuis 2010, la municipalité a progressivement limité la vitesse à 30 km/h dans la plupart des zones d'habitation, et à 50 km/h sur certains axes principaux. L'objectif ? Fluidifier la circulation tout en renforçant la sécurité pour les piétons et les cyclistes. En concertation avec les riverains, et après étude des services de la mairie, de nombreux aménagements ont ainsi été progressivement mis en place : signalétique, zones 30, ralentisseurs... Des systèmes qui, même s'ils ont prouvé leur efficacité, ont aussi leurs limites.

Sensibiliser

Malgré tous les équipements en place, on ne peut que constater le non-respect des limitations de vitesse par certains automobilistes. Et multiplier les aménagements ne résoudrait pas le problème car il contraindrait trop la circulation, générant bouchons et nuisances. Afin de sensibiliser ces conducteurs, les services municipaux installent donc régulièrement un radar pédagogique dans les rues de Lanester. Celui-ci affiche la vitesse réelle du véhicule approchant, permettant ainsi une prise de

conscience... Et un changement de comportement au volant ?

Sanctionner

Afin de renforcer l'impact de ce dispositif, la municipalité a donc décidé de passer à la vitesse supérieure. A partir de janvier, le radar pédagogique sera désormais installé pendant deux semaines et sera systématiquement suivi, les 15 jours suivants, de contrôles de la Police Nationale qui pourront donner lieu à des contraventions. Chaque mois, « reflète » vous informera sur les prochains emplacements du radar pédagogique. Alors, pensez à lever le pied !



Marquage au sol, pavés... Des aménagements qui incitent les automobilistes à ralentir

Où sera le radar pédagogique ?

- Du 5 au 18 janvier : avenue François Billoux
- Du 19 janvier au 1^{er} février : avenue Ambroise Croizat
- Du 2 au 15 février : avenue Stalingrad

KOOLICAR AUTO PARTAGE



Autotrement

à l'aéroport. Or le parc automobile en circulation permettrait largement d'absorber ces besoins en déplacement ponctuel. Résultat : les trottoirs sont encombrés de voitures dont certaines ne roulent pas souvent, les propriétaires paient des charges fixes importantes au regard d'une utilisation réelle du véhicule parfois réduite, et trouver une voiture pour une heure est un vrai casse-tête. Avec Koolicar, les besoins des uns deviennent la solution des autres et inversement. Une fois sa voiture équipée de la Koolbox, le propriétaire n'a plus qu'à renseigner sur le site internet le planning des disponibilités et le reste roule. Le conducteur réserve sur le site la voiture la plus proche de chez lui et paye en ligne une fois l'utilisation terminée.

Mutualisation

L'inscription à Koolicar est gratuite mais soumise à quelques conditions : ancienneté du permis, nombre de points, situation au regard de l'assurance pour le conducteur, âge et entretien de la voiture pour le propriétaire. Les tarifs à la location sont dégressifs et dépendent de la catégorie du véhicule, du kilométrage et du temps de location. Le site internet Koolicar permet de simuler le coût de la location que vous projetez. Un exemple ? Une twingo pour le week-end (100km, 72h) vous coûtera 65 €.

Avec Koolicar, moins de voitures, mieux utilisées...

Emmenez votre fille au tennis (2h, 10km) et vous en serez pour 8 €. Le produit des locations est réparti entre le propriétaire pour 70% du montant et Koolicar pour le solde. La part qui revient à Koolicar sert à faire fonctionner l'entreprise et payer l'assurance pendant la durée de la location.

Une voiture en moins

Passer d'une économie de la propriété (c'est ma voiture) à une économie de l'usage ou du flux est une tendance de fond sur laquelle surfe Koolicar. Entre la dématérialisation des œuvres et la mutualisation des objets, on consomme moins de matière. On sait que le taux d'usure d'une machine est moins important si on répartit le fonctionnement. Par exemple faire une lessive par jour, plutôt que trois le lundi, quatre le mardi, puis rien le reste de la semaine, optimise la durée de vie de la machine à laver. Mieux vaut utiliser votre voiture un peu tous les jours : ses rouages ne s'en porteront que mieux. Ou alors, débarrassez-vous de votre voiture qui ne sert pas beaucoup pour devenir un locataire Koolicar : finie l'assurance et autres frais, à vous la liberté et la kool conduite !

information et inscription :
www.koolicar.fr
Koolicar : 01 72 86 59 00

Recensement

A partir du 15 janvier, des questionnaires seront remis aux personnes concernées par le recensement. Ils devront être soigneusement remplis et remis aux agents recenseurs avant le 21 février. Il sera également possible d'y répondre par internet avec les codes d'accès figurant sur les notices d'information. Participer au recensement de la population est un geste civique, obligatoire et utile à tous. Pour savoir si vous êtes concerné, adressez-vous en mairie.

En bus

Afin de faciliter vos démarches (renouvellement de vos abonnements, etc.) et pour répondre à vos questions, la CTRL propose une permanence mardi 13 janvier à l'Hôtel de Ville (salle des mariages) de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

Musique !

Jeunes musiciens de moins de 25 ans tentés par la scène, à vos agendas ! Le Tremplin jeunes 2015 se déroulera à l'espace Jean Vilar les vendredi 13 et samedi 14 février (demi-finales), puis le vendredi 17 avril (finale).

Dossier d'inscription à renvoyer avant le 31 janvier 2015, téléchargeable sur

www.lanester.com

 **Pour rouler, la propriété n'est plus la panacée... Koolicar et sa Koolbox proposent une solution innovante pour mutualiser les voitures. Partage des frais et taux de rotation optimisés au programme, bientôt opérationnel à Lanester.**

Le système Koolicar s'adresse aux gens qui ont une utilisation sporadique de la voiture qu'ils soient propriétaire ou locataire. Si la location classique entre particuliers est contraignante, Koolicar permet, grâce à la Koolbox, de partager une voiture sans échanger les clés. D'abord la voiture est équipée d'un boîtier, caché derrière le tableau de bord, qui relie les circuits de la voiture à un lecteur de badge intégré

au pare-brise. Dans la boîte à gants, on trouve un support aimanté pour la clé. Ensuite chaque membre de Koolicar, qu'il soit conducteur (le locataire) ou propriétaire, reçoit un badge personnel. Ce badge permet d'ouvrir la portière, récupérer la clé et le tour est joué. Au-delà de ce système antivol, la Koolbox est aussi un concentré de technologie qui permet de géolocaliser le véhicule, de calculer et imputer temps et kilométrage qui serviront à déterminer le

prix que paiera le conducteur.

Be Kool

Tout part d'un constat simple. Nombre de voitures sont peu utilisées, mais pour autant indispensables car il est difficile de louer une voiture pour deux heures ou au dernier moment : emmener le grand à son entraînement de foot, faire un gros ravitaillement, organiser une sortie familiale pendant le week-end, emmener quelqu'un

Au fil du littoral

An arvor gant red an dour

Cette année, les Deizioù abordent le littoral, mais sous deux angles : l'un artistique avec une exposition photo, l'autre scientifique avec une exposition et une conférence.

GANT AN DOUR E VO PLEDET ER BLEZ-MAÑ DA-GEÑVER AN DEIZIOÙ, HERVEZ DAOU VOD DA WELET AN TRAOÙ : UR MOD ARZEL GANT UN DISKOUEZADEG LUC'HSKEUDENNOÙ HAG UR MOD SKIANTEL GANT UN DISKOUEZADEG HAG UR BREZEGENN.

Depuis 1986, Emglev bro an Oriant installe la culture bretonne sur le pays de Lorient avec, tout au long de l'hiver, un grand nombre de rendez-vous. Mais si celle-ci est très vivante grâce à ses musiques, sa gastronomie ou sa langue, elle est bien plus que cela. Elle est ancrée dans sa géographie, ses écosystèmes. Un peuple se définit aussi par son territoire et les éléments qui le constituent.

Le littoral dans tous ses états

Le littoral, l'Ar mor, avec ses 2600 km, est sans doute l'un des éléments principaux permettant de définir la Bretagne. Mais, ce patrimoine qui peut paraître immuable, est changeant, mouvant, fluctuant. La mer modifie le paysage, particulièrement durant l'hiver 2013/2014 où les côtes ont reculé de plusieurs mètres par endroits. La mer découvre des vestiges archéologiques lors d'une tempête et les recouvre lors de la suivante, révélant une présence très ancienne sur le littoral et donc d'une relation millénaire entre les hommes et la mer. Une exposition du conservatoire du littoral « l'érosion du littoral et archéologie », retraçant tous ces phénomènes, aura lieu à la médiathèque du 31 janvier au 28 février. En même temps, une exposition photographique de Pierre-Yves Nicolas « rivages », sur le littoral morbihannais sera installée dans le hall. Il est à noter que l'artiste sera pré-



31 JANVIER - 28 FÉVRIER 2015
Deizioù 2015 « le littoral, un patrimoine en mouvement »

sent les 31 janvier et 14 février à partir de 14h. « Les rivages m'intéresse car j'aime photographier ces paysages changeants, entre ombres et lumières » explique-t-il au sujet de son exposition.

Un véritable film de science fiction

En parallèle, une conférence aura lieu le samedi 07 février à 15h dans l'auditorium Tam-Tam. Elle sera donnée par Claude Decoudu, professeur honoraire en géologie et aura pour thème « le Blavet sculpteur de notre petite mer, plusieurs millions d'années pour façonner notre environnement ». « L'histoire de notre littoral breton est un véritable film de science fiction de plusieurs dizaines de milliers d'années, entre les avancées, les reculs de l'océan,

les séismes... » nous explique Claude Decoudu.

Surfons sur la vague avec l'heure du conte le mercredi 04 février à 17h -salle Tam-Tam- proposée par l'association Brocelia et ses « contes à marée basse » que la mer aura bien voulu déposer.

Des documentaires sur la mer, les dunes la pêche, la pollution... seront projetés dans le hall durant le festival.

Tout en restant fidèle à ses fondamentaux, cette édition des Deizioù s'intéressera à une problématique plus actuelle, plus locale : notre littoral, un bien commun. Laissez-vous donc embarquer.

Programme complet au 02 97 21 37 05, sur www.emglevbroadnoriant.org et sur www.lanester.com

30 ET 31 JANVIER À 20H30
weekend jazz



JEAN VILAR

ça jazz à Lanester

Attention, moment exceptionnel. Les 30 et 31 janvier, l'espace Jean Vilar vous régale de deux purs joyaux musicaux ayant pour trait commun le métissage et la générosité.

Prix Django Reinhardt, révélation aux victoires du jazz, grand prix de la SACEM, Baptiste Trotignon est l'un des pianistes jazz les plus brillants de sa génération. Preuve de son talent, il a découvert le jazz en autodidacte dès l'enfance. Il se produit aujourd'hui avec l'immense Minino Garay, fabuleux percussionniste argentin (Minino est son surnom d'enfant et veut dire « petit ») ayant joué avec les plus grands de la scène musicale internationale.

Un mélange détonnant

Pianiste génial et percussionniste bouillant, Baptiste Trotignon et Minino Garay vous entraînent avec maestria dans leur monde fait de métissage, de fusion entre le jazz et la musique sud-américaine. Ce mélange peut paraître inattendu mais au final cela donne un moment unique, généreux, joyeux et surtout accessible à un public très large. Sur scène, ces deux musiciens se

parlent, se répondent dans un tourbillon inventif et subtil grâce à des compositions originales, mais aussi des classiques de jazz revisités ou des reprises superbes de Barbara, Claude Nougaro ou encore Serge Gainsbourg, que l'on retrouve sur l'album « Song Song Song » de Baptiste Trotignon.

Ils sauront donc tout deux vous entraîner vers un jazz ludique et festif au cours d'une soirée métissée que vous n'êtes pas prêt d'oublier.

Une conversation entre deux virtuoses

Deuxième soirée, deuxième découverte. Toujours sous le signe du mélange et de la mixité, l'espace Jean Vilar réunit un autre duo exceptionnel composé du guitariste Sylvain Luc et de l'accordéoniste Daniel Mille.

Le guitariste basque est un des musiciens fétiches des plus grands du jazz (Didier Lockwood, Michel Portal, John Mc Laughlin, Dee Dee

Bridgewater,...) mais il ne se cache jamais derrière son incroyable maîtrise technique. Daniel Mille, lui, vient surtout du monde de la chanson. Il a notamment accompagné Barbara, Claude Nougaro, I Muvrini ou Jacques Higelin. De plus, son travail avec Jean-Louis Trintignant sur des textes d'Aragon, de Vian de Prévert ou d'Apollinaire le place dans la catégorie des musiciens capables de faire jouer le silence. Leur rencontre permet un échange musical où percent des moments de connivence artistique grâce à des échanges, des conversations, se faisant sur une note, un accord et permettant de vivre un moment d'une générosité inouïe.

Baptiste Trotignon/ Minino Garay
Vendredi 30 janvier -20h30
Sylvain Luc/Daniel Mille
Samedi 31 Janvier - 20h30
Espace Jean Vilar - 02 97 76 01 47

www.lanester.com

SERVICE CIVIQUE

Mission sportive

JEAN-MAXIME, 19 ANS, S'EST ENGAGÉ DANS UN SERVICE CIVIQUE DE 9 MOIS AU SEIN DE L'OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS (OMS). SA MISSION EST DOUBLE : « LE SPORT SANTÉ » ET « LE SPORT ET L'INCIVILITÉ ». SPORTIF.

Savoir-être et motivation, deux qualités dont Jean-Maxime devra faire preuve pour accomplir ses deux missions de Service Civique. Cet engagement volontaire au service de l'intérêt général est ouvert à tous les jeunes de 16 à 25 ans, sans conditions de diplôme. « *La structure d'accueil doit proposer au jeune un projet lui permettant d'acquérir des compétences, pouvant déboucher sur une formation avec éventuellement des perspectives d'emploi* » explique Evelyne Combes, présidente de l'OMS qui accueillera Jean-Maxime pendant 9 mois. Il accomplira une mission sur le « sport santé » sous la tutelle de la présidente de l'OMS et une mission sur le thème « sport et incivilité » à l'ASL, sous la houlette de son tuteur Gwénaél Le Coz, professeur d'EPS et bénévole.



F. Bezemis

Sport Santé

Le « sport santé » entend proposer une activité physique aux personnes qui en sont éloignées pour différentes raisons, qu'elles soient médicales ou personnelles. Il peut s'agir d'une personne en surpoids qui n'ose pas ou n'a pas trouvé une activité physique adaptée, ou encore d'une mère de famille qui n'a pas eu le temps de faire du sport depuis des années.

Jean-Maxime travaillera donc avec les associations sportives pour envisager, ce qu'elles peuvent proposer. « *Travailler avec les associations s'inscrit dans la continuité avec son bac pro commerce. Jean-Maxime sera dans le relationnel avec les associations, il gagnera en assurance* » explique sa tutrice. « *L'enjeu de cette mission est d'accueillir les personnes*

qui ne vont pas dans les associations mais aussi de développer le tissu associatif et de voir le sport sous un angle différent » précise Evelyne Combes. Pour ce faire, l'OMS souhaite développer le tournoi de boules de solidarité qui a lieu le 14 juillet en un événement plus important avec d'autres animations.

Sport et incivilité

Jean-Maxime est conscient des dérives liées à la pratique sportive. « *Je vois des incivilités tous les jours au foot ou dans les écoles en tant qu'ani-*

mateur, donc ça me parle. C'est un sujet qui m'intéresse. Ce que je fais aujourd'hui m'apportera certainement pour l'avenir ». A l'ASL, Jean-Maxime sera chargé de monter un projet de vidéo intitulé « Se la jouer loyal, c'est bien » pour participer à un concours. Les jeunes devront mettre en scène un acte d'incivilité qu'ils ont commis et réparé. Ce film de trois minutes doit les amener à se demander pourquoi ils ont fait preuve d'incivilité et leur montrer qu'il est toujours possible de corriger le tir.

LE SERVICE CIVIQUE, C'EST QUOI ? LE SERVICE CIVIQUE est indemnisé. Il peut être effectué auprès d'ASSOCIATIONS, de COLLECTIVITÉS TERRITORIALES (mairies, départements ou régions) ou d'ÉTABLISSEMENTS PUBLICS (musées, collèges, lycées...), sur une période de 6 À 12 MOIS en France ou à l'étranger, pour une mission d'au moins 24h par semaine. Un engagement de Service Civique n'est pas incompatible avec une poursuite d'ÉTUDES ou un EMPLOI À TEMPS PARTIEL. WWW.SERVICE-CIVIQUE.GOUV.FR

À l'écoute des habitants soursial ouzh tud ar gumun

L'agenda du maire

deiziataer ar vaerez

Quelques dates

7 janvier 2015 à 16h : inauguration avenue Stalingrad
7 janvier 2015 à 18h : Vœux aux personnalités
17 janvier 2015 à 11h30 : Clôture de l'atelier citoyen numérique

23 janvier 2015 à 17h : Vœux de Lorient Agglomération

5 février 2015 à 18h : Conseil Municipal

Permanence des élus majoritaires

Le Maire reçoit chaque jeudi, de 9h à 11h30

> Prendre rendez-vous au 02 97 76 81 41

Les adjoints au Maire

Permanence le samedi matin

> Prendre rendez-vous au 02 97 76 81 46

Permanences des élus sur le marché

Prochains rendez-vous : mardi 06 janvier.

Place Delaune ou Espace Jean Vilar en cas de mauvais temps.

Permanences des élus minoritaires

> Prendre rendez-vous au 02 97 76 81 49

«Osons Lanester avec le Front de Gauche»

Un samedi sur deux de 10h à 11h30

(3^e étage, bureau 332)

Samedi 10 janvier : Nadine Le Boedec

Samedi 24 janvier : Alexandre Scheuer

«Lanester, une vision nouvelle»

De 10h30 à 12h (3^e étage, bureau 331)

Samedi 10 janvier : Joël Izard

Samedi 17 janvier : François-Xavier Munoz

Samedi 30 janvier : Marie-Claude Gaudin

Retrouvez les périmètres des quartiers

sur www.lanester.com

coordonnées utiles

Services municipaux

Hôtel de Ville

1 rue Louis Aragon, CS 20779

56607 Lanester Cedex

Standard : 02 97 76 81 81

Courriel : mairie@ville-lanester.fr

Horaires d'ouverture :

lundi au vendredi de 8h à 12h

et de 13h30 à 17h30

samedi de 9h à 11h45

État civil

02 97 76 81 39

CCAS

02 97 76 81 97

Ouvert du lundi au vendredi

de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30

Fermé le mercredi matin

Service de médiation

citoyenne

02 97 76 81 15

Service Eau et déchets :

0 800 100 601

Pompes funèbres municipales

02 97 81 32 64

Police municipale

02 97 76 81 38

Police nationale : 17

Bureau de police de Lanester

ligne directe : 02 97 76 27 23

du lundi au vendredi

de 9h à 12h et de 14h à 19h

Santé

Hôpital de Bretagne Sud

02 97 06 90 90

SOS médecins

0825 56 36 24

Pharmacie de garde

32 37

Marché

Tous les mardis matin

Place Delaune.

ar c'harned

NOVEMBRE 2014

Mariages :

03 : Isabelle Sevgi Yasa

et Hüseyin Kaya

15 : Leslie Guilloson

et Tiago Daniel

Soares Da Silva

17 : Aurélie Thomas et

Dimitri Rousseau

Naissances :

03 : Salma Belaïfa

04 : Hanaé Courjas

05 : Sorya Schulde

10 : Elio Ramassamy

18 : Hanaé Cochevelou

19 : Malonn Pieddefer

20 : Louise Vuillemot

24 : Jean Martelot

24 : Nazli Dila Tasthan

25 : Hugo Bric

Décès :

01 : Jean-Luc Moisson,

70 ans

02 : Jean Peronno,

71 ans

03 : Albertine Dréan,

92 ans

Fabrice Girardin,

53 ans

06 : Eugène Le Driant,

80 ans

Marie Picaut veuve

Teignier, 98 ans

08 : Anne Hello veuve

Quéven, 90 ans

10 : Marcel Gouéran,

71 ans

11 : Michel Bergeron,

84 ans

12 : Maryse Le Naour,

64 ans

13 : Georges Jolivet,

85 ans

Jean Le Guernevé,

85 ans

14 : André Mario,

85 ans

15 : Jeanne Sonnic

veuve Huitel,

85 ans

16 : Eugène Trémoulet,

94 ans

17 : Gilles Le Bihan,

54 ans

Chantal Le

Pouëzard, 58 ans

19 : Mathilde Horel

veuve Meledo,

86 ans

20 : Wilfried Herment,

28 ans

23 : Yannick Romancer,

60 ans

24 : Paulette Uzel

veuve Tallec,

80 ans

26 : Jean-Claude

Guenec, 74 ans

27 : Marcel Huchet,

77 ans

Rolf Pieters, 82

ans

29 : Pierre Corlay,

70 ans

ÉLUS MAJORITAIRES

> Lanester nouvelle citoyenneté

Un soutien affirmé à STX

A La direction de STX France a annoncé son intention de supprimer 47 emplois sur son chantier de Lanester. Le site ne produirait plus de bateau complet mais seulement des coques en lien avec les marchés obtenus par les chantiers de St-Nazaire.

Les élus LNC tiennent à apporter tout leur soutien aux salariés et leurs familles qui se mobilisent pour préserver l'outil de travail, les savoir-faire et les emplois. Au moment où le carnet de commande de STX France se remplit jusqu'en 2020, il est difficile d'accepter des

licenciements à Lanester.

Avec la construction de ferries à gaz, d'un navire à passer à 0% d'émission de gaz à effets de serre pour Lorient agglomération, la construction de patrouilleurs ou de chalands de débarquement, STX a depuis longtemps démontré son expertise. L'année 2014, avec la construction de 7 navires, a d'ailleurs conforté le potentiel du site. Les perspectives pour 2015 sont moins bonnes, mais des opportunités pourraient se dessiner en cours d'année. Nous demandons à la direction de revoir sa position et de ne prendre aucune décision définitive.

En tant qu'élu, nous voulons protéger les emplois d'aujourd'hui tout en anticipant sur les secteurs à forts potentiels de croissance. Le développement des énergies marines renouvelables est un secteur d'avenir pour STX mais cette économie demeure au stade des expérimentations. La construction navale doit pouvoir se développer au Rohu. C'est notre conviction et notre volonté.

Jean-Yves LE GAL, pour le groupe Lanester Nouvelle Citoyenneté

> Le groupe socialiste

L'avenir de la jeunesse, priorité du quinquennat

Le plan gouvernemental de lutte contre le décrochage scolaire a été présenté en novembre dernier. La situation est dramatique : 140.000 jeunes quittent chaque année le système éducatif sans diplôme et 620.000 jeunes âgés de 18 à 24 ans non diplômés du second cycle restent en dehors de tout dispositif de formation. Ce plan est à la hauteur des enjeux avec 50 millions d'euros supplémentaires par an mobilisés à partir de 2015. Les mesures proposées font d'abord le choix de

la prévention : Elles n'oublient pas les 15-18 ans, très touchés par le décrochage, qui se verront proposés un parcours de stagiaire de la formation initiale personnalisé, et pourront faire un stage de découverte en entreprise ou un service civique, le temps de mûrir un projet et de trouver une solution de formation. **Ce plan, qui s'inscrit dans l'action engagée pour la Refondation de l'École, réaffirme que l'avenir de la jeunesse est la priorité du quinquennat. Autre mesure décidée récemment, l'expérimentation de**

la garantie jeune qui sera étendue à notre département en 2015. L'objectif est d'amener les jeunes en situation de grande précarité vers l'autonomie et l'emploi grâce à un parcours dynamique d'accompagnement social et professionnel. **Sur ces sujets, le travail important réalisé sur notre territoire par les professionnels de l'Éducation en liaison avec ceux de la Mission Locale du Pays de Lorient doit être souligné.**

Pascal Fléreau Groupe PS

> Europe Écologie Les verts

Le projet ferroviaire LNOBPL ne répond pas aux enjeux d'aménagement de nos régions

Dans le cadre du débat public LNOBPL (Liaisons Nouvelles Ouest Bretagne-Pays de la Loire), les élus Europe Écologie Les Verts (EELV) Bretagne et Pays de la Loire ont présenté leurs propositions pour un schéma ferroviaire en Bretagne et Pays de la Loire.

« EELV soutient depuis toujours le développement du transport ferroviaire. Cependant, le projet LNOBPL se trompe de priorité pour nos régions. C'est un projet jacobin qui organise le déménagement du territoire », affirme René Louail, conseiller régional de Bretagne.

Alors que la grande majorité des déplacements se fait à l'échelle locale et régionale, le projet se focalise sur les liaisons TGV vers Paris. EELV propose, au contraire, de mailler le territoire de façon plus équilibrée : des lignes rénovées, plus de trains, une desserte du centre Bretagne et une amélioration ambitieuse de la ligne Brest-Quimper

Les scénarii proposés sont trois variantes d'un même projet, sans aucune amélioration du schéma existant. Quel type de régions voulons-nous ? Le débat interrégional n'existe pas, alors que c'est l'avenir. Il est urgent d'imaginer un autre schéma ferroviaire pour les régions de l'Ouest, plus économe, plus écologique, qui rende service à tous.

Texte collectif Europe Écologie Les Verts

ÉLUS MINORITAIRES

> Lanester, une vision nouvelle, divers droite

Incertitudes sur l'année 2015

Au niveau national, des industries en berne, un taux de chômage en hausse, petits commerces et artisans déposant le bilan. Les dépenses de l'État explosent et le Pacte de responsabilité ne donnera pas de résultats dans un proche avenir. La France est en panne. Au niveau local, le chômage est important. Que dire aux salariés de STX qui redoutent le licenciement de 47 personnes? Sans compter les sous-traitants.

La ville reste très endettée. La diminution de

la dotation de l'État va entraîner un manque à gagner de 500 000 €. La municipalité dit ne pas augmenter le taux d'impôt communal, mais qu'en sera-t-il des bases régionales, départementales?

La majorité aux affaires doit réduire les dépenses notamment de fonctionnement, les services sont incités à le faire. Les associations participeront à l'effort. Les subventions seront en baisse:

723 893€ prévus début 2014, 700 000 € en 2015.

La construction du nouvel Espace culturel va

impacter le budget de la commune, même si on nous assure que la dépense est provisionnée. Les investissements vont-ils pouvoir se poursuivre? Par exemple la réfection de certains bâtiments communaux qui vieillissent mal.

Malgré tout, en ce début d'année, les membres du Groupe «Lanester une vision nouvelle» s'associent à moi pour présenter tous leurs vœux à tous les Lanestériens.

Marie-Claude GAUDIN

> Osons Lanester avec le Front de Gauche

Je fais le rêve qu'en 2015...

Solidarité vienne rejoindre Liberté, Egalité et Fraternité sur le fronton de l'hôtel de ville

Qu'à la table de la fraternité chaque Lanestérien fasse le choix de s'élever contre l'injustice et de lutter contre toutes formes de racisme et de sexisme.

D'un service public fort qui réponde aux besoins de la population dans chaque quartier de notre ville.

De grandes surfaces fermées le dimanche et

d'entreprises qui respectent le code du travail et ses salariés, et qui créent et partagent des richesses utiles.

D'un emploi pour toutes et tous, de salaires et de pensions décentes pour vivre dignement tout en assurant le financement par les cotisations sociales d'un haut niveau de protection sociale et de santé pour toutes et tous.

D'entendre tous les enfants chanter à l'unisson pour retrouver le chemin de la paix au travers du monde

Que les citoyens résistent et construisent une alternative pour une émancipation humaine fondée sur l'égalité des droits, un partage des richesses, l'éradication des discriminations : une alternative fondée sur l'humain.

Ensemble faisons ce rêve pour 2015 ! Meilleurs vœux à toutes et tous.

Alexandre Scheuer, Christèle Rissel et Nadine Le Boedec



Bonne année

2015